



CONSEIL DE QUARTIER CAUBRAY COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 1ER SEPTEMBRE 2009

Assistaient à cette réunion :

Monsieur Hachemi MEZIANE	179, rue des Briandes
Madame Brigitte POUX	864, rue de l'Anguille
Madame Joëlle PELLETIER	2520 rue du Général de Gaulle
Madame Martine VILLEDIEU	220, rue de la Pointe

Assistait également à cette réunion :

Laurent DRUART – Directeur Démocratie Participative et Environnement

-o-

Les points à l'ordre du jour étaient :

- classement des voies de desserte à réaménager
- débriefing du sondage Zéro Pesticide
- agenda 21 – information
- restitution des rendez-vous sécurité de Mme Civray
- choix des deux transformateurs à réaménager
- actualité du quartier

-o-

Classement des voies de desserte à réaménager

Après avoir fait un point sur l'état des rues du quartier Caubray, les conseillers proposent le classement suivant :

Priorité	Rue
1	rue de la Pointe (partie Est)
2	rue des Briandes
3	rue de l'Anguille (entre Chanterelle et Bretonnière)

Débriefing du sondage Zéro Pesticide

Monsieur Druart remercie l'ensemble des conseillers de quartier qui ont répondu au questionnaire. Ce dernier avait pour but de vérifier le degré d'acceptabilité quant à la présence de mauvaises herbes.

Globalement, le degré d'acceptabilité est bon. Néanmoins, au vu des résultats, avec une moyenne de 4,12 pour les places publiques et 5,8 pour les parcs paysagers, il semble que, lors de l'extension de la zone « Zéro Pesticide », ces secteurs devront faire obligatoirement l'objet d'un enlèvement manuel des mauvaises herbes.

Agenda 21 – Information

L'Agenda 21 est un plan action pour le 21^{ème} siècle adopté par les chefs d'Etats lors du *Sommet de la Terre à Rio*, en 1991. Son but : élaboration d'un véritable plan d'action pour favoriser le développement durable.

Les collectivités locales ont un rôle fondamental dans sa mise en œuvre.

L'Agenda 21 local, dans lequel se lance la Ville d'Olivet, est une démarche visant à élaborer un programme d'actions concrètes pour le développement durable de la commune : développement économique compatible avec la préservation des ressources naturelles associé à une harmonie sociale.

Un état des lieux est actuellement en cours d'élaboration avec un bureau d'étude. Cet état des lieux n'a de sens que s'il est partagé.

Pour cela, des commissions publiques vont être organisées d'ici la fin de l'année pour partager ce diagnostic, puis courant 2010 pour mettre en place un programme d'actions.

De ce fait, il n'y aura pas de réunions plénières de quartier, fin 2009.

Restitution des rendez-vous sécurité de Madame Civray

Ces rendez-vous in-situ avaient fait l'objet d'un résumé par mail. Il n'y a pas de remarques particulières. Il reste néanmoins, au niveau du carrefour des rues du Général de Gaulle/Brettonnière, le déplacement de la boîte à lettres à prévoir.

Choix des deux transformateurs à réaménager

E.D.F. versera peut-être un budget à la commune pour embellir un certain nombre de transformateurs. Le Conseil de Quartier Caubray souhaite l'embellissement de celui situé au carrefour des rues du Bac/du Général de Gaulle.

-0-

**→ la prochaine réunion aura lieu
le lundi 18 janvier 2010 à 20 heures 00
salle Hexagone**

-0-